

Le milieu associatif attend un engagement ferme des partis politiques sur l'inclusion des personnes handicapées au Québec!

Montréal, le 4 décembre 2008. Les regroupements d'action communautaire autonome de défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille demandent aux partis politiques de se prononcer clairement sur leur engagement à promouvoir et mettre en œuvre les principes de la Convention internationale des droits des personnes handicapées adoptée par l'ONU en décembre 2006. Cette convention confirme formellement le principe de l'inclusion scolaire.

Comme en fait foi une recherche effectuée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'inclusion scolaire en classe ordinaire des élèves ayant une limitation fonctionnelle n'est pas une utopie. Elle confirme les allégations traditionnelles de l'AQIS, l'AQRIPH et la COPHAN qui affirment depuis toujours que l'inclusion scolaire bénéficie à tous les élèves.

Cette recherche dont est tiré le livre « L'inclusion en classe ordinaire des élèves à besoins éducatifs particuliers » (éditions Marcel Didier), permet de recentrer la question sur la mission même de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves dans le respect du principe de l'égalité des chances, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Malencontreusement, le débat a bifurqué ces dernières années, sur les conditions de travail des enseignants auxquels on n'a pas donné les moyens nécessaires pour soutenir l'intégration en classe ordinaire. Cet ouvrage a également le mérite de dévoiler les paramètres organisationnels susceptibles de contribuer à la réussite de l'inclusion scolaire en déterminant les responsabilités de chacun des acteurs. Il nous donne enfin les moyens de respecter la Loi sur l'instruction publique, la politique de l'adaptation scolaire ainsi que la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et la convention de l'ONU.

Le Québec a donc en main tous les outils nécessaires pour devenir chef de file en matière d'inclusion scolaire et sociale. Il ne manque que la volonté politique. Les partis politiques s'engagent-ils à promouvoir les principes de l'inclusion ?

LES REGROUPEMENTS

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), L'Alliance des Regroupements Régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) regroupent près de 500 associations de personnes ayant tous les types de limitations fonctionnelles et leur famille, dans l'ensemble des régions du Québec. Ces associations font la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles de tous les âges et de leur famille dans une optique de participation à part égale de tous et de toutes à la société et ce, dans tous les domaines de l'activité humaine.

Pour information : Thérèse Colin, AQRIPH, 514 255-8111
 Richard Lavigne, COPHAN, 514 284-0155, poste 24
 Susie Navert, AQIS, 514 725-7245, poste 30